

# THOUX

Forêt domaniale de Thoux



## LE TERRITOIRE

La forêt de Thoux se situe à l'extrême Sud-Ouest de la Champagne-Berrichonne et se caractérise par sa proximité et sa similitude avec les zones boisées de la région naturelle du Boischaut, paysage de bocage entrecoupé de massifs forestiers où le chêne domine. Les points de repères : Bourges situé à moins de 40 km au Nord-Est et Châteauneuf sur Cher à 20 km au Sud-Est.

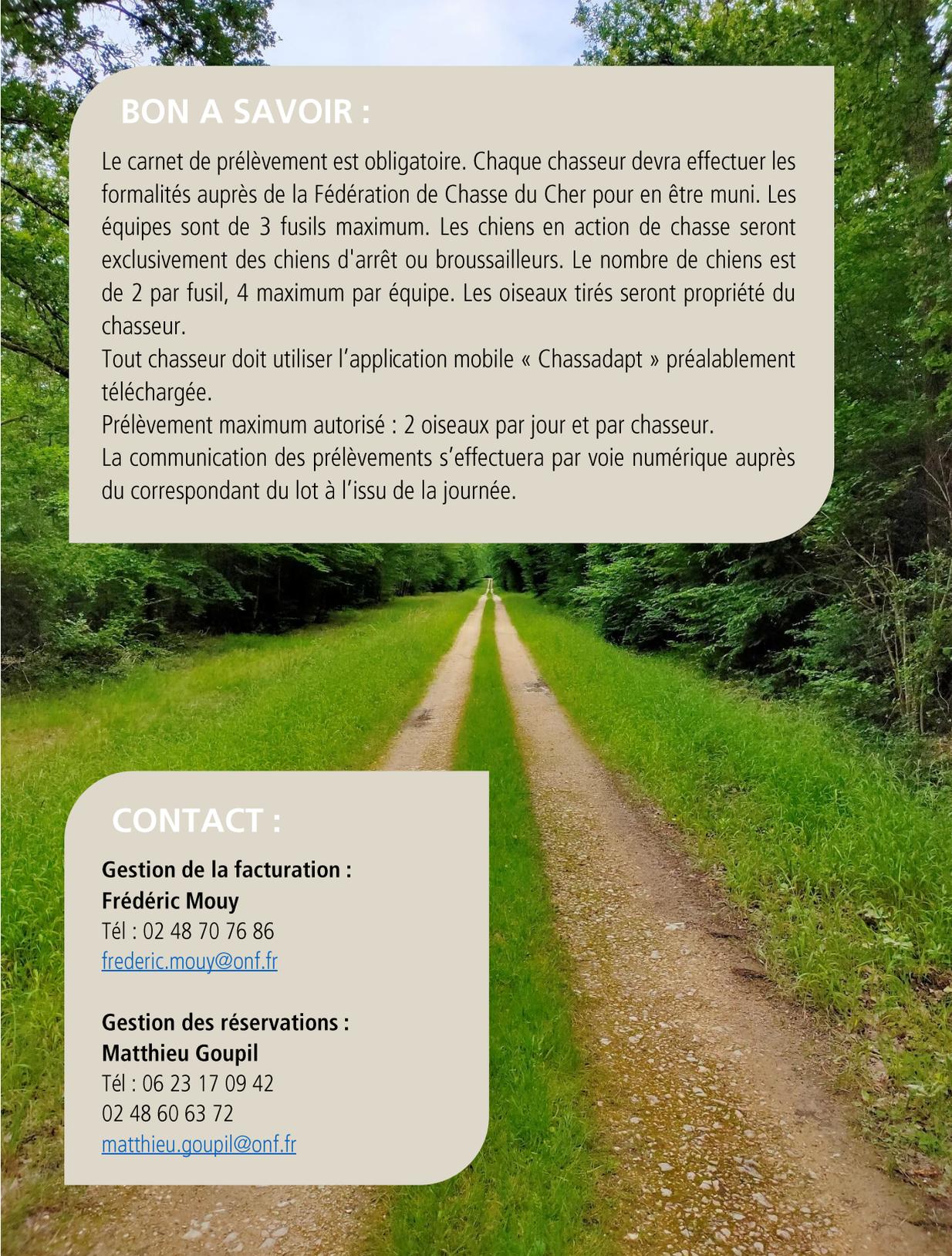
## Ses atouts pour la chasse

### La bécasse devant soi

Il s'agit d'une chasse individuelle et libre devant soi avec son chien. La forêt offre un territoire propice à la bécasse (lot de 460 ha). Les modalités retenues garantissent une pression de chasse modérée et raisonnée. Le rendez-vous de chasse est fixé à 8h30 au carrefour de la Millière de la forêt. Il y sera délivré la licence, le plan et les consignes. La chasse prend fin à 16h30. Cette chasse se déroule plusieurs mercredis par an, le calendrier est défini au printemps, consulter l'agence Berry Bourbonnais pour les dates vers fin avril.

**Réservations auprès du responsable de lot.**





## BON A SAVOIR :

Le carnet de prélèvement est obligatoire. Chaque chasseur devra effectuer les formalités auprès de la Fédération de Chasse du Cher pour en être muni. Les équipes sont de 3 fusils maximum. Les chiens en action de chasse seront exclusivement des chiens d'arrêt ou broussailleurs. Le nombre de chiens est de 2 par fusil, 4 maximum par équipe. Les oiseaux tirés seront propriété du chasseur.

Tout chasseur doit utiliser l'application mobile « Chassadapt » préalablement téléchargée.

Prélèvement maximum autorisé : 2 oiseaux par jour et par chasseur.

La communication des prélèvements s'effectuera par voie numérique auprès du correspondant du lot à l'issue de la journée.

## CONTACT :

### Gestion de la facturation :

**Frédéric Mouy**

Tél : 02 48 70 76 86

[frederic.mouy@onf.fr](mailto:frederic.mouy@onf.fr)

### Gestion des réservations :

**Matthieu Goupil**

Tél : 06 23 17 09 42

02 48 60 63 72

[matthieu.goupil@onf.fr](mailto:matthieu.goupil@onf.fr)